



Déclaration préalable de la FSU au CTSD du 12 avril 2013.

La circulaire de préparation de la rentrée 2013 du ministère de l'éducation nationale affirme de grands principes et utilise abondamment un vocabulaire emprunté au secteur du bâtiment : reconstruire, rénover, améliorer, installer. Quand le bâtiment va, tout va dit-on communément ! Mais justement, ça ne va

pas et la traduction de cette circulaire dans les faits évoque plus un ravalement de façade plutôt qu'une vraie refondation.

Permettez-nous d'évoquer ici quelques mesures phares et leurs traductions dans notre département.

Une refondation de la formation professionnelle des enseignants est annoncée. Une refondation, cela sous entend qu'on rase et que l'on reconstruit sur de nouvelles fondations. Or, comment porter une ambition nationale de formation des enseignants, clé de voûte de la refondation de l'école comme le précise la circulaire, en en laissant la mise en œuvre à des arbitrages et à des rapports de forces locaux. Dans un contexte où les crédits alloués aux universités sont en bernés, il est à craindre que l'ambition affichée sera vite douchée et que les contenus de formation seront en relation étroites avec les crédits accordés. C'est le cas notamment dans notre académie où le sort des antennes de formation de Beauvais et de Laon est plus qu'incertain.

Autre ambition affichée que partage tout éducateur et personnels de l'éducation nationale: « favoriser la réussite éducative ». Et les ministres évoquent « l'attention particulière qui doit être portée à l'éducation prioritaire dès la rentrée 2013 ». La circulaire part d'un double constat : creusement des écarts avec le hors éducation prioritaire et une ghettoïsation de ces secteurs. Dans l'Oise, cette attention est détournée de son objet. En effet, la mise en place du plus de maîtres que de classes dans le premier degré se décline notamment par la modification des missions d'ESAP, leur sédentarisation dans quelques écoles qui entraîne l'impossibilité de leurs interventions sur un secteur large d'éducation prioritaire. De plus, les suppressions de postes qui touchent certaines de ces écoles en EP (Fournier à Noyon, Pompidou à Compiègne, Jean Moulin à Beauvais, Albert Camus à Creil) associées à des RASED souvent exsangues font peser sur ces écoles une triple peine que nous dénonçons : hausse des effectifs, perte du moyen ESAP et pas de « plus de maître que de classe ». Ce dispositif est pourtant destiné prioritairement aux secteurs les plus fragiles.

La question du déterminisme social de ces secteurs est timidement évoquée sous la seule question d'un aménagement des dérogations aux périmètres scolaires. La question de fond de la mixité scolaire et sociale reste entière alors que des dispositions encourageant les dérogations et la concurrence public/privé ne sont pas remises en question (loi Carle). L'urgence pour l'éducation prioritaire passe pour nous par les non-fermetures de classes et de divisions, par le renforcement des dispositifs d'enseignants surnuméraires (ESAP, PDMQDC) et par la reconstruction de RASED complets. La circulaire évoque d'ailleurs le rôle des RASED et reconnaît l'expertise des personnels spécialisés. Tout ceci prend des accents d'éloge funèbre dans l'Oise où plus de 70 postes ont été fermés depuis la rentrée 2009 et où la formation dans les options E et G n'existe plus.

La réponse à la grande difficulté scolaire qui consiste soit en la médicalisation, soit à la dénonciation de dispositifs qualifiés souvent dans cette instance de stigmatisants et d'inefficaces (SEGPA, RASED) ainsi que les allusions à des manques liés aux équipes en classes ordinaires n'est pas acceptable. La situation des SEGPA a d'ailleurs fait l'objet d'une audience à la Degesco le mercredi 10 avril de notre organisation syndicale où les situations départementales les plus problématiques ont été évoquées. Le ministère a réaffirmé, comme dans la circulaire de rentrée, ce dispositif.

Concernant le second degré, alors que la logique du socle commun est maintenue, la situation se dégrade encore à la rentrée prochaine et s'inscrit dans la continuité des tristes cinq dernières

années. Les quelques créations de poste dans les collèges ne compensent pas la poussée démographique constante et même parfois surprenante. Des collèges sont venus en audience chercher quelques moyens mis en réserve afin d'adoucir les conditions de leur rentrée qui s'annonce toujours plus difficile dans de nombreux établissements. De façon surprenante les établissements ECLAIR qui perdent à nouveau gros à la rentrée 2013 ne ce sont pas manifestés plus que cela, faut-il y voire les effets de la dérèglementation et du mangement qui brise les solidarités enseignantes indispensables pour faire fonctionner ces établissements et annoncent sans doute des lendemains qui déchanteront ? Dans de nombreux collèges les injonctions managériales des chefs d'établissement sont de plus en plus difficilement vécus et contribuent à la dégradation des conditions de travail, elles doivent cesser!

La rentrée 2013 dans les lycées de l'Oise s'annonce délicate, les effectifs de 35 ou 36 élèves en classe de seconde sont inacceptables et tout particulièrement dans les classes des séries technologiques, la première session du bac STI2D affole les équipes pédagogiques incapables de pronostiquer un quelconque résultat ! Les épreuves de langues qui se déroulent actuellement relèvent souvent d'une improvisation locale incroyable faisant reposer sur les enseignants une pression peu propice à une évaluation sereine. Je terminerai par la situation rocambolesque au Lycée Paul LANGEVIN où les personnels en grève hier voulaient alerter une fois encore l'attention de l'institution sur les nombreuses difficultés de l'équipe de direction et de son manager qui n'hésite pas à exercer des représailles sur les personnels qui tentent de maintenir l'établissement à flot dans la tempête.

Le mauvais sort qui se profile pour les SEGPA en réponse à la commande de l'Inspection générale illustre bien la mécanique pyramidale de cette refondation de l'école. Il s'agit de faire rentrer de gré ou de force l'existant dans des cadres avec parfois des procédés dignes de la réemballage. L'exemple de l'affichage sur la scolarisation des moins de 3 ans est symptomatique. Il faut coûte que coûte répondre à la nouvelle commande ministérielle alors qu'on a eu de cesse ces dernières années de s'empresse de faire le contraire. Non comptabilisation des moins de 3 ans dans les effectifs, posture provocatrice renvoyées aux équipes sur le terrain qui ne jouaient pas le jeu de scolariser quelques moins de trois ans alors que l'effectif théorique de l'école n'était pas atteint. La novlangue consiste maintenant à évoquer des non-fermetures pour l'accueil de mois de 3 ans dans des écoles en EP qui en ont toujours accueillis. C'est avec beaucoup d'intérêts que les équipes qui accueillent des moins de trois ans depuis parfois plusieurs décennies remarquent le changement actuel de posture et de paradigme en faveur de cette scolarisation. D'autres équipes, nombreuses, dans les secteurs identifiés comme prioritaires, constatent souvent leur impuissance à assurer cette scolarisation en raison d'effectifs par classe déjà trop élevés ou d'inexistence d'une cadre adapté (absence de locaux dans l'école par exemple, comme à Creil). Là encore, les choix locaux des collectivités sont des déterminants bien plus essentiels que les affichages médiatiques.

La mesure phare de cette refondation, la réforme des rythmes scolaires dans le primaire, sera peu mise en œuvre dans le département dès la rentrée 2013 puisque de l'ordre de 5% des municipalités vont sauter dans l'inconnu. Ce qui est connu, en tout cas, c'est l'aspect financier attaché à cette mesure et certains maires ont vivement été incités à prendre l'argent et puis ...rien puisqu'aucune contrepartie expresse n'est exigée dans l'emploi de ces sommes : pas de conditions de gratuité à l'accès à l'accueil périscolaire ni de cadrage des activités proposées. C'est bien à terme de l'envergure financière de la collectivité que dépendra le projet et la gratuité de des activités péri-éducatives. Par ailleurs, la décision du retour à 4,5 jours à la rentrée 2013 s'est faite dans bien des endroits contre l'avis des parents d'élèves et des enseignants. Pour cette raison, nous demandons à ce que, partout où la décision ne fait pas accord, le report à 2014 soit automatique. Parallèlement, nous continuons de revendiquer nationalement le report à 2014 et la réécriture du décret du 24 janvier. Le ministère doit apporter des réponses aux interrogations légitimes exprimées dans les mobilisations enseignantes (temps de service, conditions de travail, revalorisation salariale) et apporter des garanties pour les élèves et leurs familles (qualité et financement des activités péri-éducatives,

gratuité pour les familles, recrutement et qualification des personnels pour les encadrer ...). Il doit apporter des garanties sur la pérennité des financements et leur péréquation. La priorité n'était pas à une réforme bâclée et appliquée de façon minoritaire sur le territoire national mais plutôt à une amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants dès la rentrée 2013. Force est de constater que nous sommes loin du compte.

Cette refondation du système éducatif inscrit l'école dans la logique d'inégalités territoriales que le projet actuel de décentralisation renforce. Cette réalité va à l'encontre de l'objectif d'une école plus démocratique et qui se veut soucieuse avant tout des élèves les plus fragiles. En affichant une exigence nationale pour le système éducatif mais en se défaussant pour partie vers les collectivités territoriales, au risque d'aggraver des inégalités sans se donner les moyens de les combattre, c'est la crédibilité même de ce projet qui est en jeu. La politique éducative de ce gouvernement ne présente pas de rupture, et pour l'essentiel, s'inscrit en continuité avec la politique précédente. Elle ne répond pas aux attentes des collègues, ni au projet éducatif défendu par la FSU qui a appelé à manifester le 6 avril pour un autre projet pour l'école, les personnels et les élèves et qui continuera à porter cette exigence.